Vie@Champeaux

Numéro 151

BULLETIN MUNICIPAL

Novembre Décembre 2024

Sommaire

Édito

Hier et Aujourd'hui

Conseil Municipal

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous informe

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Savez-vous que...

État civil

Nouvelles du RPI

Informations Communales

Mots Mêlés

Les associations annoncent



TRAVAUX DE VOIRIE

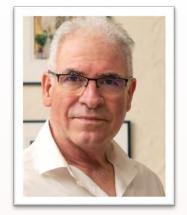
DANS CE NUMÉRO

Rentrée scolaire

1957 / 1958



Directeur de la publication : Yves Lagües-Baget. Comité de rédaction : Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.



Un été et une rentrée tambour battant!

L'été à CHAMPEAUX fut agité! Une partie du mois de juillet a été consacrée aux travaux préparatoires de voirie pour la rue du Stade et la rue Eugène Chassaing. Début août, l'entreprise COLAS, sous la maîtrise d'ouvrage du Département, a entièrement repris les enrobés. La commune, quant à elle, a confié à l'entreprise WIAME la réfection de l'ensemble des passages piétons sur la D215, de l'entrée à la sortie du village et la pose de dispositifs rétroréfléchissants aux abords des îlots centraux.

Mi-juillet, le transfert de la classe élémentaire de CHAMPEAUX se prépare. L'entreprise STOUFF réalise une allée en enrobé permettant aux élèves d'accéder à la classe provisoire. Mi-août, le préfabriqué scolaire est déposé sur l'ancien court de tennis à l'aide d'une grue. Le chantier du raccordement électrique est confié à M. Antoine VAYSSIERES, artisan électricien de Champeaux.

La rentrée des élèves s'est déroulée sans encombre avec, en plus, une ouverture de classe à Andrezel. Cette ouverture a nécessité l'affrètement d'un bus supplémentaire. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à la mise en œuvre d'une logistique sans faille (élus, enseignants, représentants de parents, personnels du RPI, personnels des mairies) et tout particulièrement notre Président du RPI, Jean-Pierre HOLVOET, qui a coordonné les actions.

Mi-septembre, à l'initiative du Département, les travaux de voirie reprennent avec la réfection de la rue Raoul Coutant, la commune prenant en charge les travaux de la rue et de la place du Marché.

Je n'oublie pas non plus qu'au cours de cet été se sont déroulées les « Vacances Apprenantes » et que fin août, le festival *CHAMPOPROCK* a déroulé son programme musical.

Cette fin septembre est consacrée au début des travaux de l'école élémentaire qui vont se poursuivre jusqu'en juin 2025.

Le tout, sans 1^{er} ministre! Et non, nos collectivités ne sont pas la cause de la dette! Nous équilibrons nos dépenses et nos recettes. L'État n'abonde notre budget de fonctionnement qu'à hauteur de 4 %. Si les subventions d'investissement devaient être revues à la baisse, alors ce serait nos écoles, nos rues et notre patrimoine qui se déprécieraient entraînant dans leur chute les nombreuses entreprises à qui nous confions nos travaux.

Nous arrivons à la fin de l'année 2024 et, au nom des conseillères et conseillers, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

À très bientôt, votre maire, Yves LAGÜES-BAGET

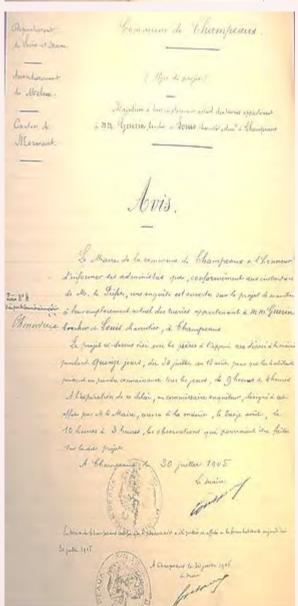


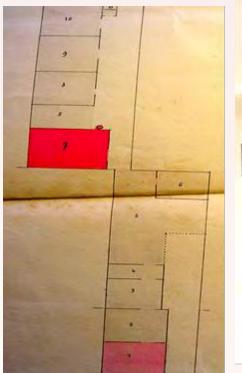
Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX – BOUCHER et CHARCUTIER

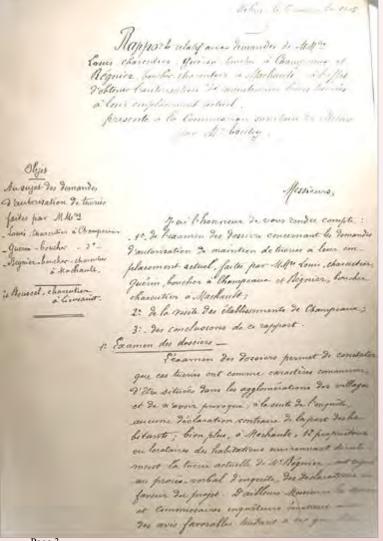
En juillet 1905, le boucher était GUÉRIN Georges Paul.





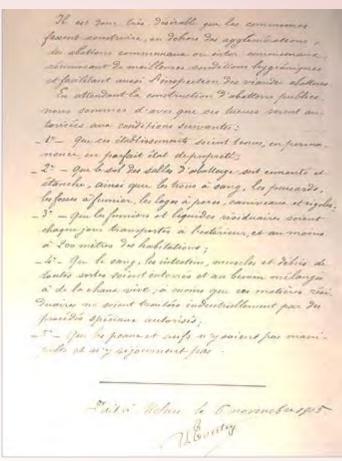






Page 3

E. Pisite Das établissements De Change M' Louis . Charenters caste no abotte sol commeté servant anne de brille le lefont userele Des pout on hors et l'ameritare o fance. 3. Tour cheminies . A vite so trom , la lose a pour power at Bout be severes & resulent par in range as an proposal Datroption - To farm at the Sant at a sa overface on remarque Des Dilies De dang . La prese was pas comenter - Un preste ame pumpe mant à la amiene De abat & porce par demaine pendant litt. At Gurm boucher La tuerie I M' Guérin comprond une salle. I aloraque à sal siment avec tron à sang commet so settie à l'altrieur. Le song les interties et autre résultes sont déposés sur le former et reconnect de partle. Un pursard I absorption recoit be trop place In la force à funier - Il on y a pas De punts Cabatings I'me someine comprend though 2 wear et quelques moutons _ les viandes abattues ne sons inspectees par un vélérinaire. Conclusions Il yachen Te somidirer que les avis De Aple mainten 300 tillier



GUÉRIN Georges Paul

Né le 04.07.1877 à Choisy-en-Brie

Fils de François Victor et de VALLÉE Louise Séverine, de Choisy-en-Brie

Décédé le 01.05.1950 à Champeaux

Marié le 25.04.1904, avec MARTIN Germaine Léonie, à Nangis

(Elle: née le 10.05.1882 à Donnemarie-en-Montois

Fille de Louis Arthur, manouvrier et de DUBOIS Marie Eugénie, à Nangis

Décédée le 18.02.1931 à Tournan

Profession: bouchère)

Profession: boucher (1904, 1905) (Sur la Place du Marché)

Signalement: Cheveux et sourcils châtains, yeux châtains, front ordinaire, nez moyen,

Bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille: 1,67 m

Nommé sergent le 13.03.1916

SOUCHERIE QUERIN

Décoration : Croix de Guerre (Étoile de bronze)



Georges Louis Victor né le 20.01.1907 à Champeaux Marié le 27.10.1930, avec THOMÉ Georgette Jeanne, à Soignolles

(Elle: née le 10.09.1909 à Villeneuve-le-Comte Fille de Georges, menuisier et de GOMOT Lucile Décédée le 22.09.1987 à Champeaux)

Profession: boucher à Champeaux

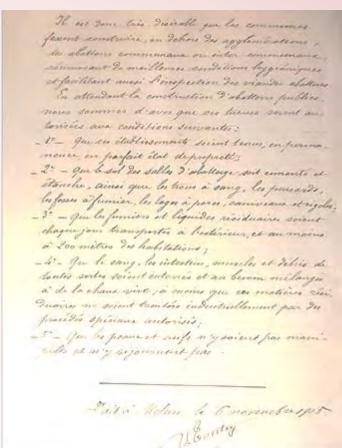
Suzanne Georgette née le 12.09.1909 à Champeaux

Suite dans le prochain numéro

MORCHOISNE Michel



Les Archives Communales et les Archives Départementales de Seine-et-Marne.





Guerni

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du jeudi 12 septembre 2024

<u>Présents</u>: MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MME PRUD'HOMME, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absentes excusées: MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. VINCENT.

<u>PERSONNEL COMMUNAL – ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES PROPOSÉ PAR GROUPAMA</u>

Le contrat proposé par le Centre de Gestion s'élève à 10 477 € TTC + 147 € de frais de gestion par an. Le montant proposé par GROUPAMA, pour les mêmes prestations, s'élève à 9 812 € sans frais de gestion, soit une économie de 812 € par an. À l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'accepter l'offre de contrat proposée par GROUPAMA.

BASE ADRESSE LOCALE

Cette mission a été confiée à MM. VINCENT et FOURNIER. M. le Maire les remercie pour la qualité du travail réalisé, compte tenu de la complexité de celui-ci. Pour les foyers où les adresses étaient erronées, un courrier a été adressé le 28 juin dernier précisant la nouvelle numérotation ou, le cas échéant, la nouvelle dénomination de rue. Chaque adresse viendra alimenter une base de données nationale sur laquelle viendront notamment s'appuyer les services de secours. C'était à faire obligatoirement avant le 30 juin 2024.

Il est proposé de supprimer l'adresse « place du Cloître » et de poursuivre la numérotation de la « rue du Cloître ». La Mairie étant située 5 place du Cloître, elle sera dorénavant au 16 rue du Cloître. La Collégiale n'avait pas de numéro, elle aura désormais le n° 13 rue du Cloître.

Pour la rue du Moulin de Chaunoy, la numérotation métrique s'applique : M. et MME BÉCARD, le Haras du Diamant Noir, M. et MME MOTTÉ.

Le Chemin rural 24, dit de la Tuilerie, deviendra rue des Grands Jardins. Les habitations au 160 chemin de Varvanne deviendront 160 et 162 chemin du Bois Saint Martin. Ces noms choisis correspondent au nom des terres à proximité.

Pour les nouvelles rues, la Commune fera l'acquisition de panneaux.

Après adoption par le Conseil Municipal, la Poste informera les services correspondant (Impôts, Cadastre, EDF, GDF...).

À la question : à partir de quand ces nouvelles dispositions seront officielles, il est répondu qu'il n'y a pas de date précise à ce jour, il est question de quelques semaines, la Poste gère la suite des démarches.

<u>NOM</u>	Ancienne adresse	Nouvelle adresse
BACHELIER Gérard	1 place du Cloître	12 rue du Cloître
ALIBERT	3 place du Cloître	14 rue du Cloître
VAUTHRIN Michel	13 rue du Cloître	15 rue du Cloître
SYLVAIN Isabelle LESOIF Sylvain ASTRUC Thibault 3 appartements dont le nom est illisible ou inexistant sur la boîte aux lettres SZYSZLO Bruno	1 rue de la Ferronnerie	Résidence de la Ferronnerie 1 rue de la Ferronnerie
GADET Ingrid REMOIVILLE Jonathan 1 appartement sans nom	1 rue de la Ferronnerie	Résidence de la Ferronnerie 1 bis rue de la Ferronnerie
M. TRUCHY Jean-Pierre	1 rue du Moulin de Chaunoy	3 rue du Moulin de Chaunoy

PAVANETTO	1 bis rue du Moulin de Chaunoy	5 rue du Moulin de Chaunoy		
BÉCARD Pascal	Route du Moulin de Chaunoy	790 rue du Moulin de Chaunoy		
NONDIER Emmanuelle Haras du Diamant Noir	Moulin de Chaunoy	1180 rue du Moulin de Chaunoy		
MOTTÉ Julien	Chemin de Blandy à St-Méry	1690 rue du Moulin de Chaunoy		
SAMAT	41 rue du Stade	39 rue du Stade		
DE PORTI Frédéric	968 rue Emile Géraldy	1 rue Emile Géraldy		
ROUILLON Pierre	670 rue des Pourtours des Fossés	4 rue Sarrazin Desmaraise		
ALLAIN Ludovic et TONDELLIER Kevin	7 rue du Pourtour des Fossés	100 rue du Pourtour des Fossés		
TAPIAU Jean-Louis	Château d'Aunoy	160 allée d'Aunoy		
TAPIAU Jean-Louis	Pavillon de chasse	305 allée d'Aunoy		
DAHAN Ludovic	160 chemin de Varvanne	160 chemin du Bois Saint Martin		
DUBOIS Marie et AUBIN Killian	160 chemin de Varvanne	162 chemin du Bois Saint Martin		
BERTHOMÉ André	22 chemin de Varvanne	550 chemin du Bois Saint Martin		
POISSON Jean	Moulin de Varvanne	780 chemin du Bois Saint Martin		
RIEUTORD Claire	10 ruelle du Marché	10 place du Marché		
MIRAS Jean Christophe	12 ruelle du Marché	12 place du Marché		
WESNOSKER Michelle, Sylvine, Jean- Jacques et FOURNIER Dominique	Les Portes d'Andrezel CD 47	1 route des Portes d'Andrezel		
BLANCHET Nicole	17 rue de Malvoisine	19 rue de Malvoisine		
DUFRANE Alain	17 bis rue de Malvoisine	21 rue de Malvoisine		
RAGOT Damien	Rue de Malvoisine	23 rue de Malvoisine		
Ferme de Frédéric POISSON	Ferme de Malvoisine	20 rue de Malvoisine		
M. REMOND Bertrand	Hangar "Le Murger"	32 rue de Varvanne		
FOURNIAL/DJAFER	Chemin Rural n° 24 dit de la Tuilerie	2 rue des Grands Jardins		

<u>NOM</u>	Ancienne adresse	Nouvelle adresse					
Concernant les locaux de la Mairie							
Mairie	5 place du Cloître	16 rue du Cloître					
Collégiale	Place du Cloître	13 rue du Cloître					
Ancienne Mairie - RPI	12 rue du Cloître	18 rue du Cloître					
Station d'épuration	Route du Moulin de Chaunoy	290 rue du Moulin de Chaunoy					
Atelier municipal	Rue du Pourtour des Fossés	860 rue du Pourtour des Fossés					
Petit Foyer et point de captage	Rue du Stade	3 rue du Stade					
Cimetière communal	Rue Sarrazin Desmaraise	2 rue Sarrazin Desmaraise					
La Campélienne	Rue Sarrazin Desmaraise	12 rue Sarrazin Desmaraise					
Réserve à incendie (ancienne station d'épuration)		905 rue du Moulin de Chaunoy					

Pour information, la dénomination officielle des rues :

- rue des Pourtours

- rue des Pourtours des Fossés

est "RUE DU POURTOUR DES FOSSÉS". Les panneaux de rue seront modifiés.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE PLACE DU MARCHÉ

La Société COLAS, mandatée par le Département de Seine-et-Marne, va procéder, les 17 et 18 septembre 2024, à la réfection de la couche de roulement de la rue Raoul Coutant, RD 47.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'intégrer la réfection de la rue adjacente à la Place du Marché. Le montant restant à charge de la commune est de 7 525 € HT (soit 9 030 € TTC).

À la question posée à propos du stationnement des véhicules, M. le Maire répond qu'une circulation alternée n'est pas possible et que le stationnement ne peut être autorisé entre 8 h et 17 h. Les piétons pourront circuler, les trottoirs n'étant pas concernés par les travaux.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la réalisation des travaux de réfection de la voirie, place du Marché, pour un montant HT de 7 525 € (soit 9 030 € TTC).

DÉLIBÉRATION ACCORDANT LA PROTECTION FONCTIONNELLE AU MAIRE SUITE À MENACES DE MORT

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les menaces de mort dont il est aujourd'hui la victime. Plusieurs messages, réitérés et sans équivoque, ont été récemment déposés sur le répondeur téléphonique de la mairie. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Le Préfet de Seine-et-Marne a été alerté et ce dernier a pris des mesures de protection provisoires. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance de la commune qui prendra en charge les frais d'avocat.

M. le Maire rappelle que la commune est tenue de protéger les élus, ainsi que les agents, contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.

M. le Maire précise au Conseil qu'il a informé les agents municipaux sur la conduite à tenir et les précautions à prendre. Un système vidéo sera bientôt installé afin de filtrer les entrées à la mairie et sera mis en service si les suites de cette affaire l'exigent.

Lorsque la protection fonctionnelle est demandée par un élu, au titre des articles L 2123-34 et L 2123-35 du CGCT, le Conseil Municipal, en tant qu'organe délibérant de la commune, est l'autorité compétente pour se prononcer sur cette demande, au nom de la commune (JO Sénat, 09.11.2017, question n° 00462, p. 3499).

Cette protection consiste principalement à prendre en charge les frais d'avocat de l'élu.

Il est précisé qu'une déclaration a été faite auprès d'ALLIANZ, assureur de la collectivité, qui prend en charge cette affaire au titre du contrat « Responsabilité civile et protection juridique des élus ».

Au vu de ces dispositions, il convient que le Conseil Municipal délibère pour accepter ou ne pas accepter d'accorder la protection fonctionnelle à l'élu.

M. le Maire quitte la salle et donne la présidence à M. HUBERT.

M. HUBERT explique qu'il convient de réagir aux menaces. La protection fonctionnelle peut être accordée également aux agents, à leur demande, en cas de menaces sur eux.

MME PASTOR demande, à propos des travaux qui seront mis en place, si l'assurance les prendra en charge. Il est répondu par la négative car ce sont des mesures préventives.

Par 10 voix pour, M. le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la protection fonctionnelle sollicitée.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux sur le forage d'eau potable

M. le Maire explique que, les 16 et 17 septembre 2024, des travaux auront lieu sur le forage d'eau potable. En effet, la CCBRC réalise le Schéma Directeur d'Eau Potable. L'ensemble de la colonne de pompage sera déposé afin de réaliser des essais. Il est demandé aux habitants de ne pas arroser les potagers et réduire tant que possible la consommation d'eau pour les besoins domestiques sur ces deux jours.

Travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire

La première réunion de chantier des travaux de l'école élémentaire a eu lieu. Les travaux devraient débuter la dernière semaine de septembre prochain et s'achèveront impérativement fin juin 2025. Le Maire informe qu'en ce qui concerne le déménagement de l'école, tout s'est bien passé.

Le Conseil Municipal n'ayant plus de question à soulever, la séance est levée et la parole est donnée au public.

- M. OUDIN demande si le problème d'éclairage public dans le centre du village avait été réglé car en passant à 22 h 30, il n'y avait toujours pas de lumière dans sa rue. M. HOLVOET n'a eu aucune nouvelle à propos du changement de l'horloge. Il relancera l'entreprise.
- MME GENDRON, à propos des travaux de réfection de voirie de la rue Raoul Coutant, demande si c'est bien le département qui a décidé de faire les travaux. M. le Maire répond par l'affirmative et précise que cette route, RD47, est départementale.
- MME GENDRON demande s'il y aura une modification par rapport aux places de parking. Est-ce que le bus a le droit de stationner à cet endroit car très gênant et dangereux ? M. le Maire lui répond qu'il est possible de stationner dans toute la rue Raoul Coutant, qu'il n'y a pas de panneau d'interdiction. Concernant le bus, c'est le bus scolaire des écoles de Champeaux. Il va contacter le chauffeur du bus pour qu'il soit déplacé.



Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

<u>Présents</u>: MMES PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, RIVIÈRE, MARIÉ-SALL, VINCENT, M. LAGÜES-BAGET.

Absents excusés: M. HOLVOET, MMES LÉVÊQUE et THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

MME PROUVIER présente un dossier de demande d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la restauration selon le calcul du quotient familial voté par délibération n° 27/05/2024-12.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » POUR L'ANNÉE 2024

MME PROUVIER présente les deux demandes reçues à ce jour. Elles répondent aux critères définis par la délibération du 27 mai 2024 (n° 27/05/2024-13), intitulée « Reconduction de l'allocation « Solidarité-Énergie » dans laquelle le barème de ressources a été modifié pour l'année 2024.

POINT SUR LES PRESTATIONS FACULTATIVES:

- **✓** Passeports Jeunes :
 - **26** dossiers traités : 15 garçons, 11 filles.
- ✓ Aide aux transports scolaires des lycéens :
 - ➤ 1 demande.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS : POINT SUR LES INSCRIPTIONS

À ce jour, 32 personnes se sont inscrites. La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} octobre. Le Conseil d'Administration confirme la possibilité d'ouvrir les inscriptions aux communes avoisinantes au prix de 32 €, c'est-à-dire au prix unitaire de la place - Le prix du transport est offert.

QUESTIONS DIVERSES:

> Point sur les demandeurs d'emploi :

Au 1er septembre 2024:

Nombre de demandeurs : 31 / Hommes : 19 / Femmes : 12 / Indemnisables : 24 / Non indemnisables : 7.

> Banquet des Cheveux Blancs :

MMÉ PROUVIER rappelle que le choix du prestataire et du menu est fait et confirmé (pour mémoire, 38 € par personne).

La date limite d'inscription pour le banquet est fixée au 12 novembre 2024.

Une nouvelle annonce sera faite dans les médias de la Commune (Facebook, Panneau Pocket) dès le 15 octobre prochain.

MME PROUVIER informe les membres du Conseil d'Administration, que MME LÉVÊQUE vient de déménager. C'est pourquoi elle ne peut pas être présente ce soir. Cependant, MME PROUVIER souligne son implication sans faille dans l'organisation du banquet des Cheveux Blancs depuis de nombreuses années et la remercie chaleureusement pour le travail accompli au service de la commune de Champeaux.

➤ Atelier du PRIF : « Bien sur Internet »

6 personnes seulement se sont inscrites sur les 12 nécessaires. L'atelier a donc été annulé.

Delta 7 a fait de nouvelles propositions d'atelier (plusieurs thématiques autour du numérique) ainsi que Centre 77 (full Santé Mentale).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 55.



Le CCAS vous informe

La municipalité et le CCAS ont le plaisir de vous inviter

AU BANQUET DES CHEVEUX BLANCS

Dimanche 1er Décembre à partir de 12h30 à la Campélienne



C'est arrivé près de chez vous

L'événement de l'année à Champeaux : le Champoprock Festival!

Comme chaque année depuis 2022, le Champoprock Festival, organisé par les adhérents de l'association La Campélienne Animations, a posé sa scène pour le plus grand plaisir des festivaliers seine-et-marnais.

Pour cette 4e édition, l'équipe bénévole a visé haut en s'imposant brillamment durant ce week-end.

Les groupes suivants ont performé : Guérilla Poubelle, Vasariah, Almighty, Foxapet, Zephyr 21, the Slow Death, Ögma et Manavox et les DJs le Bard et Vinz.

Plus de 750 festivaliers ont été accueillis les 30 et 31 août.



Au programme : jeux, exposants, bonnes bouffes, supers bières et softs et de formidables concerts pour taper du pied. Pour suivre tous les événements à venir, suivez la page Facebook ou/et Instagram : Champoprock Festival. Après la réussite de cette année, il n'y a plus qu'à se dire : à l'année prochaine !

Vie quotidienne - Vie pratique

© CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour 2024

2 novembre : Soirée de la Campélienne Animations 11 novembre : Commémoration Armistice 1918 19 novembre : Sortie des Séniors du CCAS

23 et 24 novembre : Marché de l'Avent (Noël) de l'ACC

30 novembre : Téléthon

1^{er} décembre : Banquet des Cheveux Blancs

14 décembre : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans Vie@Champeaux. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/.



Soirée de la Campélienne-Animations

Depuis quelques années, l'association La Campélienne Animations organise des soirées dont certaines à thème.

Par le passé, nous avons eu le plaisir d'organiser une soirée sur le thème des dinosaures, par exemple.

Le prochain événement sera une soirée d'Halloween pour les grands et les petits et se déroulera le samedi 2 novembre à la salle des fêtes de Champeaux, la Campélienne, à partir de 19 h 30.

Avec petite restauration sur place.

L'entrée sera à 8 € et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Pour suivre tous les événements à venir, suivez la page Facebook ou/et Instagram : Champoprock Festival.

https://www.facebook.com/campelienne.animations

Cérémonie Commémoration Armistice 11 novembre 1918

Nous vous informons que la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le LUNDI 11 NOVEMBRE, comme suit :

9 h 45 : Dépôt de gerbes, allocutions, appel aux Morts, à St-Méry

10 h 15 : Dépôt de bouquets sur les tombes des soldats « Morts pour la France », à St-Méry

11 h 00 : Dépôt de gerbes, allocutions, appel aux Morts, à Champeaux

11 h 30 : Dépôt de bouquets sur les tombes des soldats « Morts pour la France », à Champeaux

12 h 00 : Pot de l'Amitié offert par la mairie de Champeaux

13 h 00 : Assemblée Générale et Repas des Anciens Combattants à Bombon.

Nous vous rappelons que ce repas est ouvert à toute personne désireuse d'y participer. Contact : M. Jacqueson J.C. ou M. Chéchin B. avant le 31/10/24.

Fin de saison 2024 de l'ACC

Au Marché de l'Avent (Noël) les **samedi 23 + dimanche 24 novembre** avec, tout au long de ce week-end, les multiples exposants chez lesquels

vous pourriez trouver le dernier petit cadeau pour Noël ? Les visiteurs sont espérés - et attendus - très nombreux et, bien sûr, à déguster les nombreux gâteaux fabrication maison ! Cette manifestation sera la dernière de l'année pour l'ACC. Nous les reprendrons en février 2025 par un Repas/thé dansant au cours duquel nous remettrons, comme chaque année, la récolte de l'année 2024 au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif.

Petite nouveauté en + : Lors de ces deux jours, l'Association Caritative Campélienne (ACC) participera à une action solidaire de fin d'année, en étant un point de collecte au profit des « Boîtes de Noël Solidaire ». La récolte de ces boîtes sera redistribuée par « Les Boîtes de Noël Solidaire » auprès de diverses associations telles que le Secours Populaire Français, afin d'apporter un peu de magie, pour les fêtes de fin d'année, aux familles les plus démunies. Alors, nous vous souhaitons très nombreux à apporter ces « Boîtes de Noël » les 23 et/ou 24 novembre à la Campélienne (voir tract dans journal). Cette action est organisée Mme CALONEC Catherine, bénévolement, et qui sera parmi nous le samedi 23 novembre. Nous pensons également que les enfants des écoles du RPI feront partie de ces 'collecteurs de boîtes'!»



CAL: soirée LOTO à la Campélienne

Champeaux Animations Loisirs vous propose de participer à son LOTO annuel organisé le **samedi 14 décembre** à 20 h 30.

Buvette et restauration sur place.

Renseignements: https://CAL77720.fr ou cal.77@wanadoo.fr Alors venez en famille et tentez votre chance.

À vous de jouer!

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro

ANNONCES

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : <u>elodie@les-petites-histoires.fr</u>

Site Internet : https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/

Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél.: 01 60 66 95 37.

BC2E – DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- DPE, Gaz, Électricité, Amiante, Plomb Frédéric VINCENT : Tél. 06.29.27.17.76 E-mail : frederic.vincent@bc2e.com

E-mail: <u>frederic.vincent@bc2e.com</u>
Internet: <u>https://fvdiagimmo.bc2e.com</u>

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69 3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél.: 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.

Tél.: 01 64 38 71 01.

E-mail : <u>devis@lesjardinsdemarjolaine.com</u> Internet : <u>https://lesjardinsdemarjolaine.com</u>

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ: e-mail: <u>david.maute@sfr.fr</u> 26, rue de la Ferronnerie à Champeaux. Tél.: 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Novembre 2024:

Vendredi 1^{er} : 11 h Messe de Tous les Saints à l'église de Mormant.

Samedi 2 : 11 h Messe de Commémoration de tous les fidèles défunts à l'église de Mormant.

Dimanche 3 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 9: 18 h 30 Messe à l'église de Mormant pour les familles et les enfants du caté de notre secteur paroissial. Dimanche 10: 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux. Dimanches 10 – 17 – 24: 11 h Messe à l'église de Mormant.

Décembre 2024:

Dimanche 1er: 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 7 : 18 h 30 Messe à l'église de Mormant pour les familles et les enfants du caté de notre secteur paroissial.

Dimanche 8 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

Dimanches 8 - 15 – 22 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Mardi 24 : NOËL – Messe de la nuit de NOËL 18 h à l'église de La Chapelle-Gauthier

20 h 30 à l'église d'Aubepierre.

Mercredi 25 : NOËL – Messe de la Nativité du Seigneur :

11 h à l'église de Mormant.

Dimanche 29:11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

80^e anniversaire Victoire 8 mai 1945

Le 8 mai 2025 - un jeudi - marquera le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 ! L'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB) et la Commune de Champeaux envisagent d'organiser, comme en 2018, une exposition sur la période de la Seconde guerre mondiale (1939-1945) ! Mais, pour faire une belle expo, il y a besoin de beaucoup de documents et d'objets afin de la meubler, et pour cela nous comptons sur tous les habitants de la commune. Alors, si vous pensez avoir diverses choses à nous proposer, n'hésitez pas ! Comme pour l'expo de 2018, tout ce qui sera prêté sera, bien entendu, rendu à leurs propriétaires.

Renseignements:

M. J.-C. JACQUESON (président AACPB): 01.72.83.15.00 M. B. CHÉCHIN (trésorier AACPB): 01.60.66.92.54





AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France, l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB)

recherche

2 Jeunes Porte-Drapeaux pour les cérémonies (2 par an) : 8 mai + 11 novembre

Cela demande une présence pendant 1 heure environ Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique, contactez M. Jacqueson J.C. 16, rue de la Ferronnerie 77720 Champeaux

01.72.83.15.00 jean-claude.jacqueson@bbox.fr

Savez-vous que...

Le permis de conduire rose va disparaître



Le permis rose, c'est terminé. Avant d'être obligé de le changer, prenez les devants : on vous explique comment faire.

Il est très grand, il est plié de toutes parts et parfois illisible. N'en déplaise aux nostalgiques, l'immense permis rose cartonné, c'est terminé.

Le gouvernement a fixé une date avant laquelle vous devez obligatoirement le changer pour ne pas être en infraction. Pour en obtenir un nouveau, au format carte bancaire, c'est très simple et le service est gratuit.

Avant quelle date faut-il le changer?

En plus de son format peu pratique, l'autre point de crispation concerne le solde de points restant, qui n'est pas

facilement consultable sur internet avec l'ancienne version. Il faudra réaliser une procédure sur le site mespoints.permisdeconduire.gouv.fr pour connaitre votre solde en temps réel.

Pour toutes ces raisons, il est temps de changer. Depuis 2013 d'ailleurs, il n'est plus délivré.

Et il vous reste un peu moins de dix ans pour changer l'ancien permis rose contre son petit format, car le site web officiel du gouvernement, <u>service-public.fr</u>, indique que les détenteurs de l'ancien permis rose dépliant ont jusqu'au 19 janvier 2033 pour le changer.

Comment le changer dès maintenant?

La demande de permis de conduire doit se faire sur le site de l'ANTS. Il faut remplir un formulaire en ligne et joindre les différentes pièces demandées. Elles doivent être préalablement scannées :

- Pièce d'identité en cours de validité;
- Justificatif de domicile;
- Attestation de visite médicale signée par un médecin agréé si nécessaire (permis C et D) ;
- Formulaire "Avis médical" en cas de suspension du permis de conduire ;
- Code photographie effectuée auprès d'un photographe agréé ou dans une cabine photo agréée.

Le remplacement est gratuit sauf dans le cas d'une perte ou d'un vol de document.

Extrait de La République de Seine-et-Marne du 16/09/2024

e samedi 7 septembre 2024, nous avons célébré le baptême civil de JORDAN. Cette manifestation républicaine a été instaurée le 8 juin 1794.

Les parrains et marraines se sont engagés à avoir toujours présent à l'esprit que leur filleul est un être libre et que l'on ne fait jamais aimer une vérité par la contrainte. Ils lui apprendront à respecter les principes moraux qui sont le respect de la liberté et du bien d'autrui, la tolérance, l'amour du genre humain, la pratique de l'indulgence et le respect du travail.

Ils le prépareront à devenir un adulte conscient et réfléchi.



Naissances

Le 11 août 2024, Jean-Pierre et Vanessa SCHEVENEMENT-LAURENT ont eu la joie d'accueillir un petit garçon : MATHIS.

Le 23 août 2024, Julie et Thomas DELAQUAIZE sont devenus les heureux parents d'une petite fille : ANNA.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



Nouvelles du RPI

L'année scolaire 2024-2025 a démarré sur les chapeaux de roue.

En effet, le jour de la rentrée, nous apprenions qu'un comptage des élèves serait réalisé avec l'éventualité d'ouverture d'une 7^e classe sur notre RPI.

Cette 7^e classe est devenue réalité dès le vendredi de la rentrée, mais il a fallu patienter jusqu'au jeudi suivant pour qu'une enseignante soit désignée sur ce poste.

Comme nous avions anticipé cette éventualité, nous avons mis à profit ce délai pour aménager une 3° classe à Andrezel et contacter le service des transports du Département pour disposer d'un car supplémentaire le midi.

La mobilisation des parents d'élèves, des élus, du personnel d'entretien, des agents du RPI et des enseignantes a permis que ce changement de dernière minute se fasse sans trop de difficultés.

Cette année, nous devons également prendre en compte la réfection du bâtiment qui abrite habituellement l'école élémentaire de Champeaux et la délocalisation de la classe de Mme BEDEL dans un préfabriqué installé derrière l'école maternelle, sur les anciens tennis.

La progression du nombre d'élèves nous a aussi contraint à réorganiser les services de cantine afin d'y accueillir chaque jour quelque 130 élèves en moyenne.

Je tiens à saluer ici les efforts consentis par l'ensemble du personnel du RPI pour faire face à cet afflux de gamins, tout en assurant un service de qualité.

Les travaux dans l'ancienne mairie, nous oblige à déplacer le secrétariat du RPI.

La secrétaire sera en télétravail et joignable par téléphone au 01 60 66 96 47, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Elle sera également joignable par courriel : secretariat@sirpacsm.fr.

De plus, elle assurera à la mairie de Champeaux des permanences les mardis et vendredis matin de 9 h 30 à 12 h et pourra recevoir les parents qui le souhaitent sur rendez-vous.

Enfin, je tiens à repréciser que le service de transports scolaires est un service facultatif qui fonctionne selon des règles strictes que je veux rappeler ici :

Le circuit scolaire est destiné au trajet entre le point d'arrêt le plus proche du domicile de l'élève et le point d'arrêt à son établissement scolaire. Il ne peut être utilisé au départ d'un autre point d'arrêt comme solution de substitution pour quelques motifs que ce soit.

De plus, conformément au règlement des services périscolaires du RPI, que tous les parents ont signé, c'est le trajet le plus court entre le domicile de l'enfant et son école qui doit être utilisé. Le bus scolaire n'est en aucun cas une alternative à la garderie.

Le Département, contrairement à certaines allégations, n'a donné aucune dérogation aux règles ci-dessus énoncées et se réserve le droit de suspendre l'accès à ceux qui y dérogeraient. Merci donc de les respecter dans l'intérêt des enfants.

Je vous invite à aller sur le site du RPI : www.sirpacsm.fr/. Vous y trouverez toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin concernant le secrétariat, les horaires de classe et des transports scolaires.

Jean-Pierre HOLVOET Président du SIRP ACSM

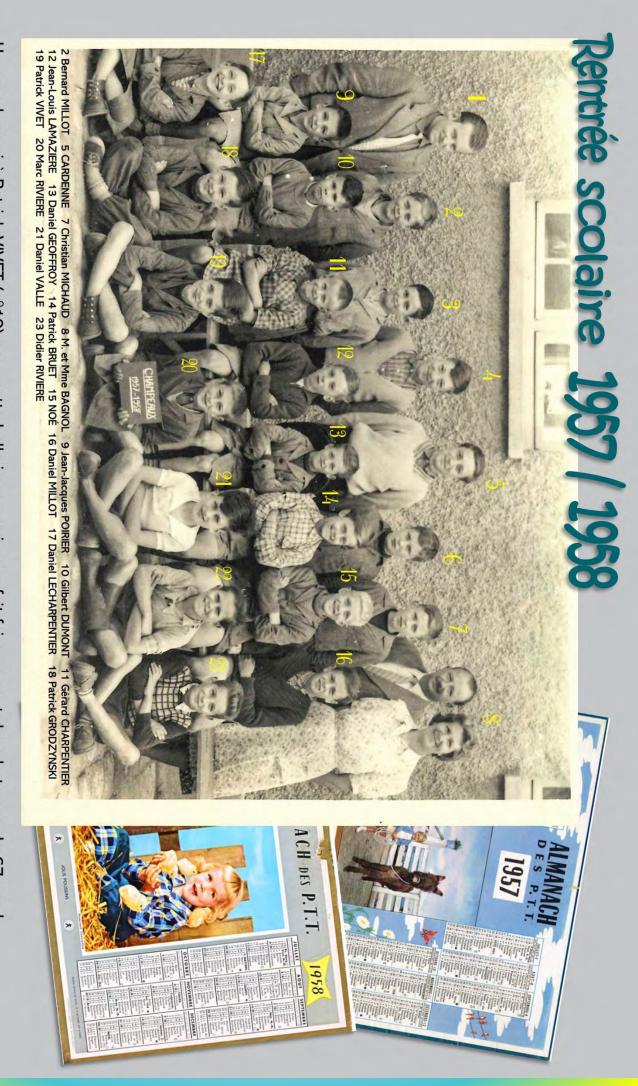
Coordonnées RPI:

RPI: Ancienne Mairie, 18, rue du Cloître

Joignable par téléphone au 01 60 66 96 47 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ou par courriel : secretariat@sirpacsm.fr.

Permanences en mairie de Champeaux les mardi et vendredi matin de 9 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous.

Site Internet : https://www.sirpacsm.fr



quelques noms Merci aussi à Jean-Jacques POIRIER (n°9), Patrick GRODZYNSKI (n°18) et Marc RIVIERE (n°20) qui ont contribué à compléter Un grand merci à Patrick VIVET (n°19) pour cette belle image qui nous fait faire un saut dans le temps de 67 ans !

Cependant, notre liste reste incomplète! Si vous pouvez nous aider ...

VACANCES APPRENANTES édition août 2024

ne trentaine d'élèves de notre RPI ont participé aux « Vacances Apprenantes » proposées par les enseignantes. Enseignement le matin et activité culturelle l'après-midi. Cette édition a été consacrée à la photographie. L'éducation nationale a mis des appareils photos à disposition des élèves et Quentin KHEYAP, photographe professionnel, a réalisé deux interventions de découverte et de sensibilisation à la photographie. Une randonnée photographique a clôturé la semaine de MOISENAY à CHAMPEAUX. Enfin, un vote très animé des élèves a désigné les 3 photos préférées.

Un grand merci aux enseignantes pour leur implication et leurs actions pertinentes de sensibilisation à l'art. Merci au personnel du RPI qui a organisé une bonne part de la logistique.

Enfin, merci à Quentin KHEYAP pour avoir su transmettre son savoir à nos jeunes photographes débutants.



Quentin KHEYAP





























RENTRÉE SCOLAIRE

es travaux de rénovation énergétique de l'école nécessitent la délocalisation de la classe élémentaire de Mme BEDEL. Le lieu retenu se situe à proximité de l'école maternelle.

Un des deux courts de tennis inutilisés a été aménagé et complètement sécurisé, offrant ainsi plus de 600 m² de cour de récréation.

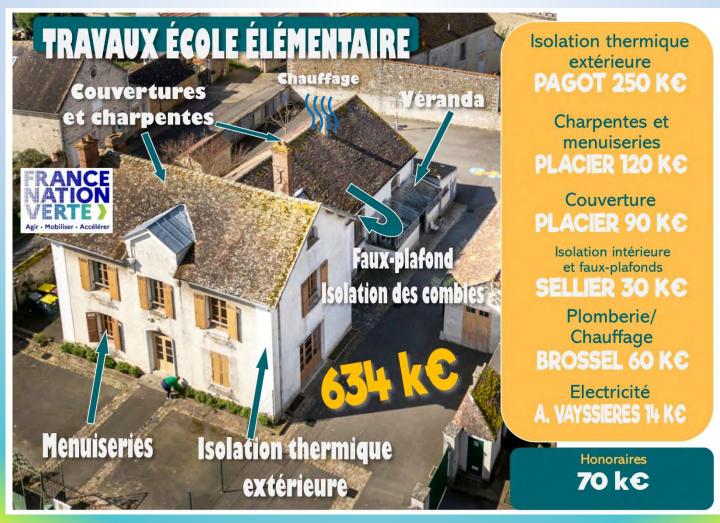
Pour accéder à la classe, les élèves empruntent l'entrée de l'école maternelle. Une allée en enrobé a été réalisée depuis l'école maternelle et dessert le nouvel espace. Les élèves peuvent accéder aux sanitaires du restaurant scolaire, mis à disposition pour l'occasion, en toute sécurité.

Les locaux provisoires offrent une superficie de 60 m², soit 10 m² environ de plus que la classe actuelle. Notre RPI a fait l'acquisition de mobilier neuf qui sera transféré, dès la fin des travaux, dans la future classe rénovée.

Cet environnement offre une proximité immédiate au City Stade, à la salle des fêtes et à l'aire de jeu, accessibles au quotidien.

Ce chantier, bien que provisoire, a mobilisé beaucoup d'efforts afin d'offrir aux élèves et à leur enseignante le maximum de confort. Nous remercions l'entreprise BATILOC pour ses conseils, son écoute et sa disponibilité, l'entreprise STOUFF pour la réalisation de l'allée, notre électricien campélien Antoine VAYSSIERES pour la qualité du travail réalisé, Pierre -François FONFREDE, agent technique, qui a fait de cet espace un lieu accueillant, les enseignantes pour leur investissement et leur aide précieuse et le personnel du RPI pour leurs efforts d'adaptation.





Р	А	F	C	М	А	R	В	R	Ε	А	D	U	Т	W	
D	Ρ	Z	J	Н	R	S	I	0	L	U	А	G	Ν	V	
×	0	А	Ε	I	Ε	Ε	G	А	Υ	0	٧	Ν	I	I	
В	U	\times	L	S	Ν	Μ	Н	Ε	W	U	А	J	Т	L	
U	\subset	Ε	×	А	R	0	I	Ε	Ε	М	Ν	U	А	L	
V	s	G	R	U	I	D	S	Ν	G	U	Т	А	L	А	
Ν	S	А	0	U	0	S	F	I	Ε	Н	А	Z	Ρ	G	
В	Ε	J	G	U	Ε	G	Υ	٧	А	Ε	G	I	0	Ε	
I	É	\times	\subset	Ε	Q	Н	Ν	Ε	Z	R	Ε	0	S	Р	
S	L	Ε	R	В	D	0	Κ	G	s	М	Ν	I	Ε	А	
\subset	U	0	Ε	L	S	Ε	\subset	Ν	I	V	0	R	Ρ	R	
R	Q	Т	0	I	S	0	Ν	А	Ε	D	S	I	Т	Ε	
А	U	D	А	\subset	I	Ε	U	\times	R	J	I	\times	٧	Ν	
K	U	М	G	W	F	Υ	Q	А	Ε	F	А	R	W	Т	
Ε	н	Ν	В	М	Υ	А	Ν	R	Т	Υ	S	S	Ε	s	

ANGEVINE	HEUREUX	RAISON
ARDOISE	LATIN	SAISON
AUDACIEUX	MAISON	SÉJOUR
CHEMINEE	MARBRE	TOISON
DAVANTAGE	PALAIS	USAGE
DOUCEUR	PARENTS	VILLAGE
GAULOIS	PROVINCE	VOYAGE

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage » Joachim du Bellay



Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,

Ou comme celui-là qui conquit la toison,

Et puis est retourné, plein d'usage et raison,

Vivre entre ses parents le reste de son âge!

Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village

Fumer la cheminée, et en quelle saison

Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,

Qui m'est une province, et beaucoup davantage?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,

Que des palais Romains le front audacieux,

Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine :

Plus mon Loir gaulois, que le Tibre latin,

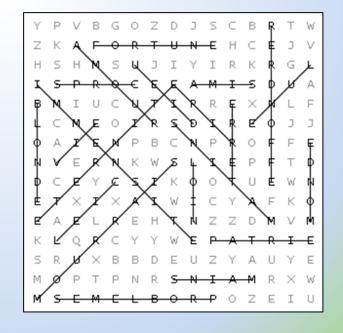
Plus mon petit Liré, que le mont Palatin.

Et plus que l'air marin la douceur angevine

Résultat de la grille du numéro précédent

AMIS	ETERNITE	MONDE
AMOUR	FORTUNE	MOURRAIS
BLONDE	IMMENSITE	PATRIE
CIEL	LOIN	PROBLEMES
CORPS	LUNE	RIRE
DIEU	MAINS	TERRE
EFFONDRER	MATINS	VIE

<u>« Hymne à l'amour »</u> Chanson d'Édith Piaf



Hymne à l'amour

Le ciel bleu sur nous peut s'effondrer
Et la Terre peut bien s'écrouler
Peu m'importe si tu m'aimes
Je me fous du monde entier
Tant qu'l'amour inondera mes matins
Tant qu'mon corps frémira sous tes mains
Peu m'importe les problèmes
Mon amour, puisque tu m'aimes
J'irais jusqu'au bout du monde

Je me ferais teindre en blonde
Si tu me le demandais
J'irais décrocher la Lune
J'irais voler la fortune
Si tu me le demandais
Je renierais ma patrie
Je renierais mes amis
Si tu me le demandais
On peut bien rire de moi
Je ferais n'importe quoi

Si tu me le demandais
Si un jour, la vie t'arrache à moi
Si tu meurs, que tu sois loin de moi
Peu m'importe si tu m'aimes
Car moi je mourrais aussi
Nous aurons pour nous l'éternité
Dans le bleu de toute l'immensité
Dans le ciel, plus de problème
Mon amour, crois-tu qu'on s'aime?
Dieu réunit ceux qui s'aiment



COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Profitez de ce 38^e Téléthon pour commander dès à présent votre sapin de Noël. Vous contribuez ainsi à donner à l'AFM Téléthon les moyens de lutter contre les maladies rares.

Votre commande doit nous parvenir IMPÉRATIVEMENT avant le 18 novembre 2024

AUCUNE COMMANDE NE SERA PRISE SUR PLACE

Votre sapin est à récupérer à la Mairie de Champeaux le samedi 30 novembre 2024 au matin.

Renseignements et réservation auprès de Jean-Pierre HOLVOET – 6, Rue Guillaume de Champeaux 77720 CHAMPEAUX, Tél. : 06 80 96 22 90

Remplissez le bon de commande au dos et joignez votre règlement par chèque à l'ordre de : La Campélienne Animations



Bon de commande

1 m – 1,25 m sans bûche 1 m – 1,25 m avec bûche 1,25 m – 1,50 m sans bûche 1,25 m – 1,50 m avec bûche 1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	Epicéa 14 € 18 € 18 € 22 € 20 € 24 € 29 €	coupé	
80 cm – 1 m avec bûche 1 m – 1,25 m sans bûche 1 m – 1,25 m avec bûche 1,25 m – 1,50 m sans bûche 1,25 m – 1,50 m avec bûche 1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	18 € 18 € 22 € 20 € 24 € 29 €		
1 m – 1,25 m avec bûche 1,25 m – 1,50 m sans bûche 1,25 m – 1,50 m avec bûche 1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	18 € 22 € 20 € 24 € 24 €		
1 m - 1,25 m sans bûche 1 m - 1,25 m avec bûche 1,25 m - 1,50 m sans bûche 1,25 m - 1,50 m avec bûche 1,5 m - 1,75 m sans bûche 1,5 m - 1,75 m avec bûche 1,75 m - 2 m sans bûche	22 € 20 € 24 € 24 €		
1,25 m – 1,50 m sans bûche 1,25 m – 1,50 m avec bûche 1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	20 € 24 € 24 € 29 €		
1,25 m – 1,50 m avec bûche 1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	24 € 24 € 29 €		
1,5 m – 1,75 m sans bûche 1,5 m – 1,75 m avec bûche	24 € 29 €		
1,5 m – 1,75 m avec bûche	29€		
1 75 m – 2 m sans hûche		1	
1,75 m 2 m sans buche	26€		
1,75 m – 2 m avec bûche	31€		
2 m – 2,50 m sans bûche	30		
2 m – 2,5 m avec bûche	35€		11111
80 cm – 1 m avec bûche	24€	-	
80 cm- 1 m sans bûche	Nordma	reoupe	, i.
	20 €		
1 m – 1,25 m sans bûche	25 €		
1 m – 1,25 m avec bûche	29€		
1,25 m - 1,50 m sans bûche	29€		
1,25 m - 1,50 m avec bûche	33 €		
1,5 m – 1,75 m sans bûche	34€		
1,5 m – 1,75 m avec bûche	39€		
1,75 m – 2 m sans bûche	40 €		
1,75 m – 2 m avec bûche	45 €		
2 m – 2,50 m sans bûche	46 €		
2 m – 2,5 m avec bûche	51€		
	TOTAL		
voм :		Dránom .	
VOIVI		Prénom : _	
I decco			
Adresse:			

Téléphone :

CHAMPEAUX







SAM. 23 - DIM. 24 NOVEMBRE

10 h à 17 h à la Campélienne

GRAND

MARCHE de l'AVENT

Artisanat de : Bijoux - Jouets - Dentelle Créations diverses - Objets déco - Gastronomie...

au profit des enfants traités contre le cancer

Rens.: 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr





Samedi 14 Decembre à 20 h 30

sans réservation préalable et avec buvette

Nombreux lots à gagner : TV 126cm Smart TV 4K, Vidéoprojecteur, Tablette 8', Imprimante/Scanner wifi, Aspirateur sans sac, Robot cuisine, et nombreux autres lots

4 € le carton, 7 € les 2, 16 € les 5, 24 € les 8, 29 € les 10

Alors venez en famille et tentez votre chance.

A vous de jouer!

Au nom du C.A.L., mercí à tous et bonne chance!

Imprimé par nos so

Internet: https://cal77720.fr/

Tél: 06 81 80 44 01

E-mail: cal.77@wanadoo.fr





URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : 2 décembre 2024.

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil. Service l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE: 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et Emballages : tous les vendredis.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)

VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet (voir horaires en dernière page ou sur le site https://www.smetom-geeode.fr/)

Pour votre information, la Mairie sera fermée :

- du jeudi 31 octobre au mardi 5 novembre : réouverture le jeudi 7 novembre dès 13 h
- le mardi 12 novembre : réouverture le jeudi 14 novembre dès 13 h
- du jeudi 26 décembre au samedi 4 janvier 2025 : réouverture le lundi 6 ianvier dès 13 h



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30. Maison des Solidarités 16, place Edmond Rotschild à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices.



PANNEAUPOCKET

Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel. Plus d'informations sur le site

https://www.panneaupocket.com

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

Internet: https://www.champeaux77.fr (mairie), http://www.briedesrivieresetchateaux.fr (CCBRC) Courriel: j.secretariat@champeaux77.fr, Facebook: https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

16 rue du Cloître 01 60 66 91 88 Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi Site internet : https://champeaux77.fr/

RPI: Ancienne Mairie, 18 rue du Cloître
Joignable par courriel (secretariat@sirpacsm.fr)
ou par téléphone au 01 60 66 96 47, lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30
à 16 h 00 ou en mairie mardi et vendredi matin.
Site Internet: https://www.sirpacsm.fr

CCAS: s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi

Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi. Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)					
Lundi	Fermé	Fermé 14 h – 17 h				
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Jeudi	Fer	Fermé				
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h				
Samedi	8 h 30 – 17 h 20					
Dimanche	Fermé					

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- MÉDECIN
 Docteur MONCHI
 9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- KINÉSITHÉRAPEUTE
 Mme SYLVAIN FIERIN
 1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- INFIRMIÈRES
 Mmes CARDENNE et VOISIN
 14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- S.A.M.U.: composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS: 18 POLICE: 17
- GENDARMERIE: 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentandants : 114
- MU 77: 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h
 (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques): 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES : composez le 3977

COMMERCES

- LE TRIANGLE VERT Bar-Tabac-PMU Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96 Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE**:

15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55. **Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi** de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermée le mardi**.

• PHARMACIE DE CHAMPEAUX :

8 rue de la Ferronnerie Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03 **Lundi au vendredi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, **samedi** : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.

- LA PALMERAIE DU SUD Restaurant 7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89. Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- LE CHALET PIZZAS Á EMPORTER 3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66 Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- RABET MARKET Alimentation: 8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46 Dimanche de 9 h à 13 h, lundi au samedi: 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- 3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10 **Lundi, samedi**: 9h à 17h, **mardi, jeudi**: 9h à 12h et 14h à 18h, **vendredi**: 9h à 18h. **Fermé mercredi** et **dimanche**.

L'ATELIER DE CORALIE – Salon de coiffure :

• VÉRONIQUE COIFFEUSE (à domicile) Tél.: 01 64 25 18 34